

Le Jour, 1952
23 septembre 1952

UN GRAND DEVOIR

Le premier devoir maintenant est de garder à notre Liban toutes ses chances.

Les dernières cinq ou six semaines, un long travail de sape a été fait. A tout prix, il faut que cela cesse et qu'entre les Libanais ne se posent pas des questions confessionnelles. Cela suppose qu'aucune des minorités qui composent la nation ne tentera de forcer la main aux autres.

De l'extérieur, comme à l'intérieur, le pays est l'objet de sourdes attaques. On voudrait ébranler tout l'édifice qu'on ne ferait pas autrement. Les questions de personne sont devenues des questions de doctrine. Il y a là un fait redoutable.

Voici donc le moment de se souvenir de l'essentiel.

L'élection d'aujourd'hui, pour importante qu'elle soit, devient secondaire sur le plan individuel. L'homme qui aura la lourde tâche de présider aux destinées de la nation se souviendra du passé. Dès le seuil, il mesurera ses devoirs. Nous voudrions devant les nécessités de l'heure que les pensées et que les cœurs désarment.

De lourdes responsabilités sont devant nous : responsabilités nationales et responsabilités internationales. Gardons au Liban la possibilité d'y faire face. Chacun voit à quelle distance, à quelle profondeur elles vont.

L'homme qui sera ce matin le Chef de l'Etat, nous ne doutons pas qu'il se dira que le Liban, dans l'ordre spirituel comme dans le temporel, est ce qui compte le plus pour lui après Dieu. Il se dira que ce pays unique est l'objet de convoitises troublantes. Par là, il se fera une obligation d'unir ses fils dans un dévouement nécessaire à leur pays et à sa mission.

Les hommes se suivent et la vérité demeure. Nos passions ont leur limite dans le devoir commun de préserver la demeure commune. Les petites choses sont dépassées. Il faut s'élever au niveau de circonstances qui comptent sans doute parmi les plus graves. Autour de l'homme qui sera le Président de la République libanaise aucune dissidence ne peut se justifier. Le devoir des Libanais est indivisible.